

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE POUR ARC ESPOIR au Lab' Paris Sorbonne.

Remerciements

Bonjour à tous et à toutes,

Merci à ceux et celles qui ont fait le déplacement et qui ont participé à la rencontre Lab' Paris Sorbonne pour ARC ESPOIR.

A ceux qui n'ont pas pu venir, vous êtes excusés et nous espérons vous rencontrer dans les jours à venir.

Compte rendu de la rencontre pour ARC ESPOIR

Pour résumer la rencontre de ce matin, elle a commencé à 12h 00 et a pris fin à 13h30.

Elle a commencé par un tour de table au cours duquel nous nous sommes présentés les uns aux autres.

Étaient présents :

- 1-Mme Axelle Ferraille
- 2-Manon Piazza
- 3-Angélique Gilson
- 4-Claire Borges
- 5-Angeline Yégnan
- 6-Sébastien Poulain
- 7-Maud Caillet
- 8-Mme Truong
- 9-Olivier Yessoh

A suivi la présentation du Lab Paris Sorbonne par Manon, sur les points suivants :
Qu'est ce que le Lab' Paris Sorbonne, ces objectifs, les moments pendant lesquels il est tenu, et enfin les personnes qui l'animent.

J'ai ensuite pris la parole pour présenter ARC ESPOIR en tant que Dr en ethnomusicologie de Paris Sorbonne, Fondatrice- présidente de ladite association.

Ma présentation d'ARC ESPOIR a porté sur les points suivants :

- Ce qui a motivé sa création
- Qu'est ce que le patrimoine culturel immatériel simplement dit
- Les objectifs d'ARC ESPOIR
- Les retombées politiques, économiques, religieuses... que pourraient susciter ARC ESPOIR pour la France et l'international à partir de Paris.
- Les futurs clients identifiés sont : Cuba, El Salvador, Le Maroc, La Tunisie, la Colombie, Ouganda, le Kenya, la Bangladesh, les Seychelles, Botswana, le Guatemala, la Côte d'Ivoire...

(Voir le site web d'ARC ESPOIR pour les détails : www.arc-espoir.org)

Ont suivi après cette présentation, plusieurs questions :

Celles de Claire Borges

- Après de qui ARC ESPOIR va-t-elle valoriser le patrimoine culturel immatériel?
- Pourquoi valoriser le patrimoine culturel immatériel ?

Celles d'Angélique Gilson :

-A qui ARC ESPOIR va t'il proposer ces services ?

-Les docteurs membres d'ARC ESPOIR qui travailleront en vu d'atteindre les objectifs de ladite association vont-ils être rémunérés ?

-ARC ESPOIR est t'elle une association à but non lucratif ?

-En d'autres termes quel est le statut d'ARC ESPOIR ? Es ce une entreprise privée ou es ce un organe dont le statut est à définir ?

Celles de Manon Piazza :

Es ce qu'en ce qui concerne les futurs clients, ne devrait t'on pas commencer par ceux dit : par exemple naturel ou autre ? Autrement dit, pour déjà travailler avec les communautés détentrices de savoir, vers lesquelles ARC ESPOIR doit-elle porter la priorité ?

Celle de Maud Caillet

ARC ESPOIR ne devrait elle pas se centrer sur la Côte d'Ivoire ?

A ces questions, il y a eu des réponses : des apports de personnes autres que moi pour qu'ensuite je prenne la parole pour répondre à chacune des interrogations soulevées.

Comme éléments de réponse:

M Sébastien Poulain,

A toute de suite répondu à Maud, qu'ARC ESPOIR est ouvert sur le monde à partir de la France, et accueil toutes les nationalités vivant en France et celles vivant en dehors, sans pour autant provoquer une immigration des docteurs, des cerveaux.

Elément de réponse que j'ai confirmé en tant que fondatrice-présidente d'ARC ESPOIR en donnant des exemples concrets sur les apports économiques des actions d'ARC ESPOIR auprès des communautés détentrices de savoir faire; exemple, la valorisation des techniques ancestrales de fabrication du pain en France et les retombés économiques d'une telle valorisation pour le secteur de la boulangerie, pour la municipalité où l'étude de ces techniques aura pu se faire par un chercheur ou plusieurs membre(s) d'ARC ESPOIR, les retombées touristiques, les retombées régionales et nationales pour la France puis l'international qui pourra se servir de ce modèle pour, avec les membres d'ARC ESPOIR, travailler à valoriser leurs techniques de fabrication du pain ou de d'autres aliments incontournable dans leur alimentation, de sorte à en vivre et nous permettre de vivre de nos compétences mises à leur service.

A la question de Manon

Es ce qu'en ce qui concerne les futurs clients, ne devrait t'on pas commencer par ceux dit : par exemple naturel ou autre ? Autrement dit, pour déjà travailler avec les communautés détentrices de savoir, vers lesquelles ARC ESPOIR doit-elle porter la priorité ?

J'ai prie la parole pour expliquer la catégorisation que fait le PCI au sein de l'Unesco pour l'assistance internationale à accorder aux communautés détentrices pour la sauvegarde d'un élément culturel, via les organes responsables d'un état auprès de l'Unesco. C'est donc en nous appuyant sur cette catégorisation que les membres d'ARC ESPOIR pourront encadrer de façon efficace les communautés détentrices de savoir via les organes responsables d'elles auprès de l'Unesco. Les membres d'ARC ESPOIR proposeront leurs services à ces organes responsables des communautés auprès de l'Unesco ou tous autres organismes, et pourront être rémunérés par ces organes pour les compétences qu'ils mettront au service des communautés détentrices de savoir de sorte que ces dernières puissent vivre de leur savoir faire.

Aux questions d'Angélique j'ai donné les réponses suivantes :

-A qui ARC ESPOIR va t'elle proposer ces services ?

Aux communautés détentrices de savoir par le biais des organes responsables d'elles auprès de l'Unesco ou tout autre organisme.

-Les docteurs membres d'ARC ESPOIR, qui travailleront en vue d'atteindre les objectifs de ladite association vont ils être rémunérés?

J'ai répondu OUI; Dans la mesure où en faisant ce travail, ils sont en exercice, tout travail méritant salaire, ils seront rémunérés. Car ils auront encadrés les communautés détentrices de savoir en créant avec le concours de ces dernières, des d'activités valorisantes et lucratives pour elles. Autrement dit, les membres chercheurs d'ARC ESPOIR, seront payés par les organes responsables de communautés auprès de l'Unesco, si ces derniers, veulent bien nous associer à leurs projets de sauvegarde, chose qui ne fera que leur donner plus de chance de réussir leur mise en œuvre de projets et donc de cultiver une prospérité bien répartie au sein de leurs communautés détentrices et de leurs pays respectifs.

Donc ces organes responsables de communautés détentrices et nous membre d'ARC ESPOIR, gagnons à travailler ensemble puisque au bout de la chaîne, ce sont des chercheurs qui décident de l'inscription d'une forme d'expression du patrimoine immatériel et qui sont parfois consultés pour l'attribution d'une aide d'assistance internationale, simplement dit, d'une aide financière, en direction des états renfermant en leur sein des communautés détentrices de savoir.

-Quel est le statut d'ARC ESPOIR ? Es ce une entreprise privée ou es ce un organe dont le statut est à définir ?

A cette question, j'ai répondu que pour le moment c'est une association qui a été fondée en 2007 et qui va enfin pouvoir fonctionner seulement maintenant, en 2017 par l'adhésion de toutes les personnes intéressées par elle. Après 10 ans dans le silence, plusieurs organismes que je côtoie attendent et souhaitent qu'elle fasse ces preuves. L'occasion nous est donc donnée, et c'est à nous de la saisir en adhérant selon nos spécialités ou nos compétences, dans les différentes commissions (dont la liste n'est pas exhaustive), pour conjuguer nos intelligences et faire nos preuves sur le terrain, auprès des organes responsables des communautés détentrices de savoir. Cela nous permettra de les aider à vivre de leur savoir faire et nous de nous de compétences. Cela nous permettra aussi d'aider à l'acceptation de l'autre, à la tolérance des uns vis-à-vis des autres, et donc à la PAIX non pas comme un slogan, mais comme une réalité, un comportement à vivre, et vivable. En somme, nous atteindrons les objectifs que s'assigne ARC ESPOIR : freiner l'immigration, la pauvreté, la division, le chômage ...

C'est donc en s'entraidant, qu'on pourra tous ensemble, à un moment donné, définir le statut définitif d'ARC ESPOIR comme me l'on conseillé les experts de Pôle emploi, de la BGE, et même les différents experts et intervenants des rencontres organisées par l'Institut de formation doctorale de Paris Sorbonne dirigée par Claire Bordes.

A celles de Claire Borges, j'ai répondu ceci :

-Après de qui ARC ESPOIR va t'elle valoriser le patrimoine culturel immatériel?

Elle va le valoriser dans un premier temps, auprès des communautés détentrices de savoir avec la permission de ces dernières, auprès des municipalités, des régions, bref, au plan national, avant d'atteindre l'international avec la permission des états responsables des communautés détentrices.

-Pourquoi valoriser le patrimoine culturel immatériel ?

Selon moi, il faut le valoriser car il est dans le monde entier, soit en danger, soit en déliquescence, soit en demande de revitaliser, de pérennisation...

Cela est dû à plusieurs facteurs :

-la scolarisation qui permet certes l'acquisition de connaissances scolaires et universitaires, mais ne laissent pas la place à l'apprentissage de connaissances transmises de génération en génération

-l'immigration

-l'exode rural

...

La rencontre s'est donc terminée sur une grande satisfaction de tous les participants et une question de Mme Ferraille :

Quels sont les premiers experts dont ARC ESPOIR a besoin pour fonctionner ?

Ma réponse fut:

Les quelques membres que nous sommes souhaitons ardemment, l'adhésion à ARC ESPOIR de plusieurs personnes, en l'occurrence

-celles de -18 ans à 100 ans et +, douées, talentueuses dans tous les domaines du patrimoine culturel immatériel (musique, danse, théâtre, spectacles vivants, us, coutumes, traditions, techniques ancestrales, savoir faire, savoir être)... les doctorants, les docteurs, les enseignants chercheurs (en science humaine et au delà), et enfin les séniors pètries de savoir-faire, de savoir-être, désireux de les transmettre.

L'adhésion des uns et des autres, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales voir au dehors des sciences humaines, permettra aux uns et aux autres d'œuvrer dans les différentes commissions identifiées dans l'organigramme d'ARC ESPOIR. (Voir le site)

-en vu de mettre nos compétences au service des communautés détentrices de savoir faire, les aider à valoriser et à vivre de leur savoir et vivre également de nos compétences mises à leur disposition, par le biais des organes responsables des pays auprès de l'Unesco, ou autres organismes nationaux et internationaux.

Compte rendu rédigé par le Dr Angeline Yégnan

Fondatrice-présidente d'ARC ESPOIR.

Fait à Paris le 14 juin 2017